

La Gazette des Comores

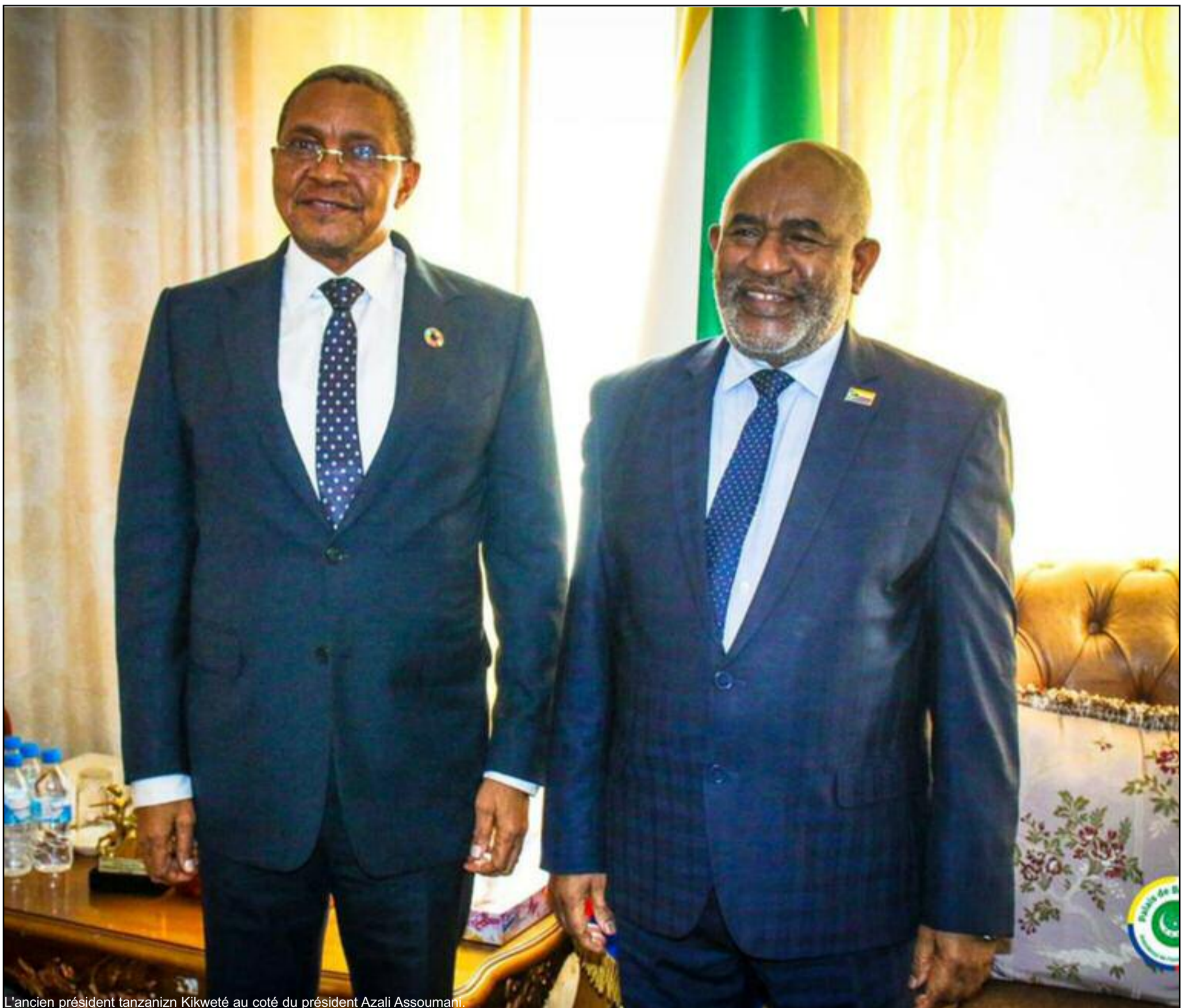
*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 3947 - Jeudi 26 Août 2021 - Prix : 200 Fc

RENCONTRE KIKWETE/AZALI :

Sambi au menu des discussions



L'ancien président tanzanizn Kikweté au coté du président Azali Assoumani.

SANTÉ PUBLIQUE

Loub Yakouti plaide pour un renforcement du dispositif contre la Covid-19

Pour examiner la lutte menée par le continent contre la Covid-19, les ministres africains de la santé se sont réunis en visioconférence afin de définir les priorités du continent pour l'année à venir. Loub Yakouti plaide pour un renforcement d'un dispositif pour faire barrière à la menace d'une troisième vague de la Covid-19.

Les ministres africains de la santé se sont réunis en visioconférence pour le comité régional de l'OMS mardi 24 août dernier pour examiner la lutte menée par le continent contre la COVID-19. En effet, la pandémie de Covid-19 continue à frapper de plein fouet les systèmes de santé, jusqu'au point de rupture dans certains pays. Et jusqu'à présent seuls 2% des africains sont entièrement vaccinés contre le virus. Une situation alarmante dont il faut retrouver une solution rapidement.

Présente à cette réunion, la ministre de la santé Loub yakouti Athoumani a expliqué que malgré les nombreux efforts consentis pour

contenir cette pandémie, la circulation du virus reste active et certains pays enregistrent toujours un nombre préoccupant de décès et les services de santé débordés. « Malgré la fragilité de notre système de santé, le pays sous l'engagement personnel et le leadership du Chef de l'Etat avec l'accompagnement de nos partenaires multi et bilatéraux, la société civile, le secteur privé, la diaspora, a su faire face à cette grave pandémie qui menace la planète. Néanmoins, vers la fin de 2020 le pays a été secoué par une deuxième vague mais le soutien des partenaires a été précieux pour redresser la pente », souligne-t-elle.

Et comme tous les autres pays, les Comores ont introduit depuis peu la vaccination dès l'acquisition des premières doses. Cependant le pays reste vigilant face à la menace d'une troisième vague qui fait des ravages dans de nombreux pays. L'expérience nationale dans la gestion de cette crise sanitaire a révélé plusieurs difficultés, parmi lesquelles une insuffisance dans la coordination de la réponse.



Loub Yakouti a plaidé à nouveau pour un appui au renforcement des plateaux techniques en termes de dépistage, de capacités d'accueil hospitalier et de prise en charge des cas, un soutien pour le renforcement

du dispositif de surveillance épidémiologique y compris au niveau des points d'entrée et de contrôle, maritimes et aériens, un renforcement des moyens techniques et financiers pour la mise en place des stratégies

d'engagement communautaire à travers la participation communautaire et permettre une meilleure appropriation des activités de la réponse par les communautés ».

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ

À 75 ans, Moussa Said continue ses activités dans le maraîchage



Du haut de ses 75 ans Moussa Said Abdallah, résidant à Hoani-Mohéli, s'est lancé dans le jardinage pour chasser l'oisiveté et en même temps se créer une activité génératrice de revenu. Il a accepté de nous recevoir dans son jardin et répondre à certaines de nos questions à cœur ouvert.

Né à Fomboni vers 1945, Moussa Said Abdallah, réside actuellement au village de Hoani. Il a passé toute sa jeunesse dans la forêt en faisant de l'agriculture, le métier qui le passionne et qu'il n'arrive pas à s'en détacher.

À Djando, avant l'accession des Comores à l'indépendance en 1975, ce septuagénaire aujourd'hui, travaillait dans des champs des anciens colons pour la plantation des girofliers. Puis il était détaché à Djoiezi dans un champ de cocotier pour le copra.

Après l'indépendance des Comores, Moussa regagne son village de Hoani. Ayant une expertise agricole confirmée, il n'a pas tardé à s'investir dans l'agriculture notamment pour les produits de rente.

Agé aujourd'hui de 75 ans, il n'a plus la force physique de continuer à s'investir dans les champs, mais il

n'arrive pas à se détacher complètement de l'agriculture. Pour chasser l'oisiveté, il devient un maraîcher malgré son âge avancé.

Cette activité lui permet de gagner de l'argent et satisfaire ses petits besoins d'un vieillard mais aussi pratiquer le sport. Même si ses enfants le prennent en charge dit-il, mais avec le jardinage, Moussa Said arrive à se maintenir en forme au lieu de rester à la maison sans rien faire, ce qui détériorera la santé sur ses jambes. Un bel exemple pour ses enfants et petits enfants.

Riwad

ENERGIE

Bientôt la fin des travaux du bouclage du réseau électrique d'Anjouan

L'île d'Anjouan sera entièrement bouclée dans quelques semaines pour le réseau électrique. De Pomoni à Vouani, près de 8 km du réseau en cours de chantier. Sonelec Anjouan fait savoir que d'ici quatre mois, le travail sera achevé et ceci permettrait la synchronisation des énergies renouvelables et thermique pour toute l'île.

Les 3 Mégawatts de la centrale solaire ne peuvent s'injecter que dans le départ I (Centrale de Trénani jusqu'à Nyomakéle-Moya). Et des travaux sont lancés pour synchroniser le solaire au thermique et espérer

amoindrir les coupures dans plusieurs coins de l'île. « Nous allons travailler pour quatre mois. La volonté des équipes est une garantie et c'est une des possibilités pour être au rendez-vous dans les délais prévus » indique Halifa Ahmed

Abdallah, agent du service de communication de Sonelec Anjouan.

Ce travail va être réalisé sur fonds propres de la société et tout cela montre que l'autonomisation effective de la Sonelec Anjouan peut sauver la société surtout sur le volet socio-économique. « Nous avançons mieux grâce à la rigueur instaurée dans la boîte par le Directeur, sinon on ne serait pas arrivé jusque là », souligne un agent du service facturation, avant de

confier que « le directeur a verrouillé quelques robinets (...). Les cloches ne cessent de sonner, mais en vain. La rigueur gouvernera toujours » dit-il.

A noter qu'à l'heure où on met sous presse cette information, des

travaux de révision sont aussi encourus à la Centrale de Trénani. Une révision qui vient juste après la remise officielle des groupes financés par le Fonds d'Abu Dhabi.

Nabil Jaffar

**Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour**

RENCONTRE KIKWETE/AZALI :

Sambi au menu des discussions

L'émissaire de la présidente de la République unie de Tanzanie a évoqué le cas Sambi dans ses discussions avec le chef de l'État Azali Assoumani à Beit-Salam lundi 23 août dernier, a-t-on appris de source bien au fait du dossier.

La visite éclair de l'ancien chef d'État tanzanien Jakaya Mrisho Kikwete à Moroni lundi dernier n'est pas passée inaperçue. Elle a bénéficié d'une large couverture médiatique. Mais un point majeur de cette rencontre, à savoir la question Sambi, a échappé

à la presse qui a été gavée d'autres sujets, comme l'éventuelle visite de la présidente de Tanzanie à Moroni. En effet, selon nos informations, la nouvelle présidente de la Tanzanie Samia Suluhu aurait demandé à son émissaire, un homme nourri dans les sérails politiques pour avoir été non seulement chef de la diplomatie pendant une décennie mais aussi chef de l'État, d'« utiliser tous ses talents de médiateur pour sensibiliser Azali » sur le cas Sambi.

« Sa mission, du moins sur ce sujet précis, était d'essayer d'ouvrir l'espace de discussion pour que

Sambi puisse bénéficier d'une évacuation sanitaire » à l'étranger, nous dira une source diplomatique. Notre interlocuteur explique que c'est M. Kikwete qui a décidé de prendre son bâton de pèlerin « pour sensibiliser Mme Suluhu » sur la question de l'ancien président comorien détenu en prison depuis plus de trois ans, et dont le sort n'est toujours pas fixé faute de procès. « Sa désignation comme émissaire spécial de la présidente tanzanienne traduit le succès de son engagement en faveur des droits élémentaires de l'opposant à Azali. Mais il ne faut surtout pas négliger le fait que sa

venue aux Comores était au nom de Samia Suluhu, et non en son nom personnel ».

Ahmed Abdallah Sambi est détenu dans sa résidence de Voidjou au nord de la capitale depuis mai 2018. Il avait fait une déclaration publique contre la réforme constitutionnelle permettant au chef de l'État Azali Assoumani, élu en 2016 grâce à son soutien déterminant, de se maintenir au pouvoir jusqu'en 2024 au moins. Le 2 janvier 2020, le juge d'instruction chargé de son dossier l'avait autorisé « à partir à l'étranger pour des soins médicaux ». Mais les démarches avorteront un

peu plus tard, les ténors du pouvoir étant divisés en deux clans sur le sujet. Le gouvernement a annoncé le 11 août dernier la tenue de son procès « d'ici la fin de l'année », et celui du gouverneur déchu d'Anjouan, Abdou Salami Abdou, détenu depuis octobre 2018, « à partir du 31 août ». On ignore lequel entre le procès et l'évacuation se tiendra en premier. En tout cas, Azali aurait donné son accord de principe à l'émissaire de Mme Suluhu. Sauf revirement de situation de dernière minute.

TM

VIE CHÈRE

Le gouvernement s'engage à stabiliser les prix

Les ministères de l'économie, des finances et du transport se sont exprimés sur la vie chère que frappe le pays ces derniers temps. Selon eux, le gouvernement fait le maximum pour accompagner les opérateurs économiques du pays en vue d'améliorer le quotidien du comorien.

Partout dans le monde, les prix des produits alimentaires se sont envolés. Et les Comores ne sont pas en reste. Depuis plusieurs semaines, les prix des produits de première nécessité ont augmenté jusqu'à 20%. Et pour aider le pays à faire face à cette inflation, le gouvernement a pris des mesures pour accompagner les opérateurs principalement dans le fret maritime qui est fortement perturbé. « Nous savons tous que les produits alimentaires ont augmenté dans le monde. Et pour que le pays ne soit pas asphyxié, nous accompagnons les opérateurs économiques pour réduire l'impact. Et c'est ce que nous faisons aujourd'hui », déclare le ministre des finances, Said Ali Said Chayhane.

L'argentier de l'Etat fait référence à l'arrêté portant mesures spécifiques pour le calcul du fret maritime dans la détermination de la valeur en douane des marchandises importées signé le 27 juillet dernier. « On n'a pas de solutions magiques mais nous sommes prêts à accompagner pour stabiliser les prix des produits de première nécessité surtout les produits carnés », poursuit-il. Et de rappeler que depuis le début de la pandémie, le gouvernement n'a cessé d'accompagner les opérateurs économiques.

Pour ce qui est du problème du transport maritime, le ministre des transports a montré que c'est un sujet qui préoccupe le monde entier mais pas seulement les Comores. « Après l'ouverture des frontières, la sollicitation des bateaux a augmenté. Et aujourd'hui, la plupart des bateaux se dirigent vers l'Asie. C'est dire que c'est un problème qui concerne tous les pays », précise Djae Ahamada Chanfi. Ce dernier a montré que les Comores ont accueilli au mois de juillet, 4 bateaux qui avaient transporté 1000 conteneurs dont 70 de produits car-



nés. « Contrairement à ce qui se dit, au mois de juillet on a eu plus de conteneurs que les mois de mai et juin. Mais la spéculation est trop forte », détaille-t-il. Pour ce qui est de la crise des ailes de poulet dont les prix ont augmenté considérablement, le ministre annonce que 19 conteneurs sont arrivés ces derniers jours et 15 étaient constitués de produits carnés. « Aujourd'hui, je ne

comprends pas quand on me dit qu'il y a pénurie d'ailes de poulet ou de cuisses. C'est incompréhensible », dit-il.

De son côté, le ministre de l'économie a tenu à préciser que la douane n'a pas du tout augmenté comme le prétendent certaines personnes. « Aujourd'hui, le fret est multiplié par trois. Et chez nous, nous sommes restés statiques voire nous sommes

retournés à des anciens tarifs. Tout cela pour accompagner le comorien », précise Houmed Msaidie. Il s'engage en retour à rendre obligatoire l'affichage des prix dans les magasins pour plus de transparence et de sécurité des prix.

Nassuf Ben Amad

COVID-19 :

Une légère baisse de la fréquentation des sites de vaccination

La seconde phase de la campagne de vaccination contre la covid-19 s'est vite essoufflée après l'engouement des premières semaines. Les sites de vaccination notifient une baisse de fréquentation par rapport à la première phase où on observait une forte mobilisation.

Débuté le 11 août dernier sur l'ensemble du territoire, le deuxième passage de la campagne de vaccination de la deuxième cohorte ne se passe pas comme prévu. En effet, la fréquentation se tasse légèrement dans les différents sites de vaccination. Une situation inquiétante pour le pays

qui a fourni des efforts indéniables pour lutter contre la covid-19. Dans le site de CCLB à Moroni centre, par exemple, durant la première phase les gens se bousculaient pour recevoir la fameuse injection pour se protéger des variants.

Si la moyenne était de 21% pour les vaccinés ce n'est pas le cas de cette deuxième phase. « Au paravent nous pouvions dépasser largement les 60 personnes par jour, aujourd'hui, nous avons du mal à atteindre ce chiffre. La cause, les gens ne viennent pas massivement », confie un vaccinateur. Une démobilitation qui pourrait s'expliquer par la reprise des festivités de mariage. Pourtant, le gouvernement se veut

rassurant. Chaque district a été fourni avec les moyens adaptés à savoir des vaccins, du personnel, etc. afin de faciliter la vaccination. L'on compte en moyenne une équipe de 5 personnes dans chaque district.

A l'issue du conseil des ministres ce mercredi 25 août, le porte-parole du gouvernement Houmed Msaidie a appelé à nouveau la population à se faire vacciner. « Durant cette deuxième cohorte, nous notifions une légère fréquentation dans les sites de vaccination, ce qui n'est pas du tout bon. Nous prions la population de se présenter dans les sites de vaccination pour terminer leurs doses. Durant la première phase de cette deuxième

cohorte nous avons vacciné beaucoup de personnes, alors mobilisons-nous », martèle-t-il.

Pour rappel, le pays a prévu de vacciner 80% de la population d'ici la fin de l'année. Un objectif qui est loin du compte car jusqu'à présent, le pays enregistre 21% des personnes vaccinées et pourtant l'on dispose de 600.000 doses pour la 3e cohorte. Or les médecins assurent que le vaccin reste la seule manière d'éloigner l'épidémie de coronavirus et surtout l'apparition de variants.

Andjouza Abouheir

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lgazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

BIODIVERSITÉ

Vers l'élaboration d'un nouveau cadre mondial pour la Biodiversité

Après un an de retard en raison de la pandémie de Covid-19, le Groupe de travail intersessions sur le cadre de la biodiversité mondiale post-2020 (GBF) a démarré ce lundi, en ligne, sa troisième réunion. Cette troisième réunion de la Convention sur la diversité biologique (CDB) se réunit sous un format virtuel à titre exceptionnel

Cette réunion, qui négociera sur la base d'un premier projet de GBF préparé par deux coprésidents, en l'occurrence messieurs Francis Ogwal de l'Ouganda et Basile van Havre du Canada. C'est une étape importante pour produire un GBF ambitieux qui conduira le changement transformationnel requis pour freiner la perte de biodiversité dans le monde.

Cet avant-projet mis à jour, a été préparé sur la base des consultations et des négociations de la pre-



Zhao Yingmin vice-ministre du ministère de l'Écologie et de l'Environnement de la République populaire de Chine.

mière et de la deuxième réunion du groupe de travail, ainsi que des recommandations émanant d'autres rencontres de la Convention. Au nom de la présidence de la quatorzième réunion de la Conférence des Parties (COP14), Hamdallah Zedan de l'Égypte, a qualifié cette réunion de « moment décisif » pour les peu-

ples et la planète avec les impacts du changement climatique, des sécheresses aux inondations, en passant par les incendies de forêts imparables, ce qui rend nécessaire la volonté de s'attaquer de toute urgence aux liens avec la biodiversité.

Au nom de l'hôte de la réunion,

l'ambassadeur Carlos Morales, ministre des Affaires étrangères (Colombie), a déclaré que cette troisième réunion du Groupe de travail est l'une des dernières étapes d'un long processus depuis la COP14 de la CDB. La secrétaire exécutive de la CDB, Mme Elizabeth Maruma Mrema, a reconnu que le chemin parcouru depuis la deuxième réunion du groupe de travail a été plus long et plus sinueux que prévu, et a salué les efforts déployés pour produire une première ébauche du GBF avec quatre objectifs, 21 cibles et 10 jalons.

Dans ce contexte, au nom de la présidence de la COP15, Zhao Yingmin, vice-ministre, ministre de l'Écologie et de l'Environnement (Chine), a souligné la tenue d'un segment de haut niveau de deux jours pour adopter la Déclaration de Kunming, qui visera à renforcer la confiance de la communauté internationale pour cette rencontre.

Par ailleurs, il a été annoncé que la COP15 de la Convention se réunirait en deux parties, la première du 11 au 15 octobre 2021, virtuellement avec une présence limitée sur place, et la seconde en personne à Kunming, en Chine, du 25 avril au 8 mai 2022.

Pour leur part, les pays en développement considèrent que la réussite de la mise en œuvre du Cadre Mondial post 2020 de la Diversité Biologique, avec le changement transformateur voulu, passe par un investissement qui soit à la hauteur des attentes en matière de renforcement des capacités, de transfert de technologies, et de communication stratégique, notamment en apportant aux pays éligibles l'appui financier nécessaire pour la mise en œuvre du Cadre mondial. Cette réunion prendra fin le 3 septembre prochain.

Mmagaza

CULTURE

Un concert de solidarité pour l'artiste Boinariziki

Le célèbre musicien Boinariziki se trouve en Tanzanie depuis la fin juillet pour des traitements médicaux. Souffrant depuis longtemps, aucune structure étatique ne s'est occupée de son cas malgré son statut d'icône de la culture comorienne. Foundi Djibril aurait refusé de lui apporter son soutien car « la musique c'est illicite ». Mais les musiciens n'ont pas lâché leur ami. Un concert est organisé ce vendredi à l'Alliance française pour son soutien.

Boinariziki se trouve en Tanzanie depuis le 29 juillet dernier pour des soins médicaux. Cet artiste de renom national se bat contre une longue maladie. Son état de santé nécessitait une évacuation mais il n'arrivait pas à payer les frais. Sa situation financière est très précaire.

Il avait même lancé un SOS sur les réseaux sociaux pour que les comoriens lui viennent en aide. Aucune autorité même ceux qui sont chargés de la culture n'a fait un geste. Le célèbre prédicateur Foundi Djibril aurait refusé d'apporter son soutien, selon un proche Boinariziki, car la musique serait selon lui illicite en Islam.

Face à cette situation, les musiciens comorien ont pris la décision de soutenir financièrement cet artiste, auteur du célèbre album de wamrangué Djoumoi et qui a représenté le pays à plusieurs reprises à l'extérieur. D'abord pour son déplacement vers la Tanzanie, ce sont des amis proches notamment Souef Elbadawi, Chamsoudine Ahmed, Anlia Chibidine et tant d'autres qui ont cotisé pour assurer son évacuation.

« C'est d'ailleurs grâce à cette appuie que Boinariziki a pu payer

son billet de Mohéli vers la Moroni le 27 juillet, où la première Dame du pays madame Ambari Darouche lui a rendu visite chez son ami Anlia qui l'a accueilli » explique Farid Kassim un artiste comme lui.

Le vendredi dernier des musiciens comoriens venant des quatre coins du pays ont organisé un concert à l'Alliance française de Fomboni, après avoir reçu une autorisation auprès des autorités compétentes pour l'organisation de cet événement musical, en soutien à leur collègue en Tanzanie afin de pouvoir terminer ses traitements.

144.000 francs comoriens ont pu être collectés dans ce concert malgré la crise sanitaire de la covid-19. « Cette somme sera remise en main propre à l'artiste » rassure Farid Kassim en regrettant la non participation du ministère de la jeunesse et de la culture pour aider le célèbre Boinariziki.



Concert de solidarité à l'endroit de Boinariziki.

Interrogé sur son état sanitaire actuel l'artiste Aben Darouche confirme que Boinariziki se porte mieux « même s'il doit avoir une assistance financière pour terminer ses soins » dit-il.

Boinariziki a commencé à chanter à l'âge de 13 ans. Depuis 1997 il travaillait en duo avec Attoumane

Soubira connu sous le nom de Soubi et Housseini Ali. en 1999, Boinariziki a fait sortir son premier album « chamsi na mwezi » où il a abordé plusieurs thèmes dont la prostitution, la polygamie, l'hypocrisie, l'amour et autres.

Riwad

POLITIQUE :

L'opposition dénonce le harcèlement policier

Le Front commun de l'opposition dénonce une campagne de répression contre ses partisans en général, le mouvement citoyen Mabedja en particulier.

Mardi 24 août, l'opposition a organisé une conférence de presse au restaurant Mumbai pour faire état du harcèlement policier dont sont victimes ses partisans.

L'opposition a mis particulièrement l'accent sur le traitement réservé aux membres du mouvement citoyen Mabedja, dont un membre a été convoqué, et un autre arrêté (Ndlr : l'arrestation est intervenue hier, au lendemain de la réaction de l'opposition).

« Il est temps que ces intimidations cessent. Nous avons le droit de réclamer nos droits. Ce pays n'est pas la propriété d'Azali »,

s'emporte le porte-parole Ibrahim Abou Razak alias Razida, annonçant au passage que les opposants Mohamed Abdou Soimadou et Kamar Ezamane ont été interpellés pour « troubles à l'ordre public avant d'être relâchés. « Ils leur ont dit qu'ils étaient en train de se préparer à déstabiliser le pays ».

« Si déstabilisation il y a, c'est contre la dictature. Mais jamais, jamais nous ne déstabiliserons les

Comores », devait déclarer le mis en cause, M. Soimadou, après avoir démontré : « On m'a dit que je participe à un projet de déstabilisation. Je tiens à rappeler que j'ai fait 2 ans de prison à l'époque de Bob Denard, en 1987. Avant-hier, c'était la première fois depuis 34 ans que j'étais convoqué à la gendarmerie ».

Sans surprise, l'opposition annonce son « soutien sans faille »

au mouvement Mabedja et aux causes qu'il porte. « Ces enfants intègres, ces patriotes, ils ont pris l'initiative de se rendre aux Comores pour la bonne cause : la lutte contre la vie chère, les violences sexuelles faites aux femmes et aux enfants, l'insécurité et les inégalités sociales ».

Andjouza Abouheir